



NOUVEAU

RENTREE 2015

PREPARATION AUX CONCOURS SOCIAUX

POUR QUEL METIER ?

AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE : pour accompagner et aider les enfants, adolescents et adultes en situation de handicap ou de dépendance dans la vie quotidienne et l'animation de la vie sociale et relationnelle.

MONITEUR EDUCATEUR : pour préserver et restaurer l'adaptation sociale et l'autonomie des enfants, adolescents et adultes en situation de dépendance ou de handicap en les aidant dans les tâches du quotidien et en animant leur journée.

ASSISTANT SOCIAL : pour recueillir, conseiller, accompagner des personnes, des familles et des groupes et leur permettre de surmonter leurs difficultés économiques, familiales et sociales.

EDUCATEUR SPECIALISE : pour restaurer ou maintenir l'autonomie des enfants, des adolescents et des adultes. Interventions dans le domaine scolaire, social, médical voire judiciaire.

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS : pour favoriser le développement et l'épanouissement des enfants de 0 à 7 ans lorsqu'ils sont séparés de leur famille. Son rôle relève de l'éducatif, de la prévention et de l'animation.

RECRUTEMENT - PROFIL

- Bacheliers de toutes sections pour les concours suivants : assistant social, éducateur spécialisé et éducateur de jeunes enfants.

- Pour les concours d'aide médico-psychologique et moniteur éducateur, le baccalauréat n'est pas obligatoire mais fortement conseillé afin d'obtenir une dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité.

- Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission.

Puissent être admis les titulaires du certificat de validation des acquis professionnels délivré par la DRJSCS.

LE CONCOURS

Il est constitué d'une épreuve d'admissibilité (1 ou 2 ou 3 en fonction du métier) et d'une épreuve d'admission :

EPREUVE D'ADMISSIBILITE : elle peut comprendre une synthèse de documents, un commentaire composé, un résumé de texte, un QCM (Questionnaire à Choix Multiples) de culture générale ou à dominante sanitaire et sociale.

Quelquefois, des tests psychotechniques pour apprécier les aptitudes verbales, numériques et logiques sont organisés.

EPREUVE D'ADMISSION : il s'agit d'entretiens devant un jury constitué de professionnels du secteur social, de psychologues et de formateurs. L'entretien peut être individuel et (ou) collectif : il vise à apprécier les aptitudes au métier, la capacité à travailler et à s'exprimer en équipe.

LA PREPARATION

LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

la scolarité dure 20 semaines (de début septembre à mars)

LA FORMATION :

ENSEIGNEMENTS	par semaine	à l'année
Expression française	4 h 00	80
Culture générale	8 h 00	160
Tests psychotechniques	2 h 00	40
Entrainement à l'oral	4 h 00	80
Droit appliqué au diplôme de travail social	2 h 00	40
Travail autonome encadré ou concours blancs	4 h 00	80
TOTAL	24 h 00	480

LES CONTENUS DES PROGRAMMES :

Expression française : travail de méthodologie du résumé, de la dissertation, du commentaire et de la synthèse de documents. Exercices de vocabulaire, de syntaxe, d'expression écrite ...

Culture Générale : Connaissance des grands thèmes sanitaires et sociaux et suivi de l'actualité. Travail sur les sujets donnés aux concours

Tests psychotechniques : aptitude verbale (vocabulaire, grammaire), aptitude numérique (opérations) et aptitude logique (organisation, planification ...)

Entraînement à l'oral : techniques d'entretien, préparation aux entretiens individuel et collectif. Atelier de gestion du stress.

Droit : connaissance des différents métiers et des évolutions de carrière. Ethique professionnelle. Lettre de motivation, Curriculum Vitae

Travail autonome encadré : accès Centre de Documentation et d'Information, Internet. Un professeur ressource à votre disposition. Des conseils pédagogiques, un accompagnement individuel. Tous les mois un concours blanc est organisé.

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

2 périodes : 2 semaines à la Toussaint et 3 semaines en avril

COUT DE LA FORMATION

① Frais de dossier 30 €

② 480 heures : cours, travaux dirigés et évaluations 2100 €

③ Un chèque d'acompte de 350 € à l'inscription et 5 mensualités de 350 € (le chèque d'acompte sera rendu en cas d'échec au baccalauréat) les mensualités sont prélevées de septembre à janvier sur compte bancaire ou postal.

INSCRIPTIONS

1 - Retirer un dossier de candidature auprès du secrétariat du :
LYCEE BAHUET

41 bis avenue Edmond Michelet
19316 - BRIVE Cedex 05.55.92.83.00

site : www.bahuet.fr - e-mail : direction@bahuet.fr

2 - L'admission se fait sur examen du dossier du candidat.